

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE n° 1
(à adresser à Monsieur le Maire et à l'I.E.N. après copie dans le registre ad hoc)

Commune : MARNAZ
Ecole : Maternelle

Secteur de : CLUSES

Maîtres	Représentants des parents d'élèves	Représentants de la municipalité
Mme DEPERY	Mme ROGAZY	Mme DELETRAZ LE NAOUR
W.FOURTEMBERG/Mme MENSA	Mme CAILLOCE	
Mme GOUJAT	Mme SCOMPARIN /TETENOIRE	
Mme LAPORTE	M. LENTREIN	
Mme CLARET	M. HAMDAROU	
Mme RANDREMA	Mme MICHELLOD	
Mme VALLDECABRES	Mme GRANIER	
Mme MAZEAU/Mme ROCHE	Mme CHAZE MAURY	
Mme CHARVERON	Mme LETELLIER	
Mme CARTIER	M. CHEVALIER	
Mme ROUSSEAU	Mme LEDREFF	
Autres membres de la communauté éducative		Autres personnalités
Mme BRIFFAZ Mme MANGON		

D.D.E.N.	Représentant de l'Education Nationale

Absents excusés

Mme PICHON

Absents non excusés

Secrétaire de séance

Mme LETELLIER

Les convocations avaient été envoyées le 12/10/2018 avec l'ordre du jour :

- **Présentation et fonctionnement du conseil d'école**
- **L'école**
- **Bilan de rentrée**
- **Divers**
- **Sécurité, Travaux**
- **Questions**

1 – PRESENTATION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ECOLE :

Composition :	<ul style="list-style-type: none"> • Le Directeur d'école (président du conseil). • Le Maire et le conseiller municipal chargé des affaires scolaires. • Les professeurs des écoles chargés de chaque classe. • Le Délégué Départemental de l'éducation nationale (DDEN) • Autant de représentants titulaires de parents d'élèves qu'il y a de classes dans l'école et autant de suppléants (comité des parents). <p align="center">L'inspecteur de circonscription est membre de droit.</p>
----------------------	---

Fonctionnement :	<p>FONCTIONNEMENT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est constitué pour une année scolaire. • Il se réunit au moins une fois par trimestre (et 15 jours après son élection). • Il est ouvert aux partenaires extérieurs (<i>enseignants spécialisés, membres périscolaire, AEM...</i>) • Il constitue en son sein une commission des élections. <p align="right"> <small>En application des textes suivants : Décret n°85.502 du 13 mai 1985, Arrêté du 13 mai 1985 modifié par l'arrêté du 22 juillet 1993, Circulaire n° 2000-082 du 9.6.2000 - BO n° 23 du 15 juin 2000 Circulaire n° 2001-078 du 3.05.2001 – BO n°19 du 10 mai 2001 Encart paru au BO n° 25 du 19 juin 2003 BO No 29 du 22.07.2004 et BO n° 26 du 30.06.2011</small> </p>
-------------------------	---

Compétence :	<p>- Le conseil d'école est consulté sur l'organisation du service et sur tous les problèmes concernant la vie de l'école.</p> <p>- Il vote le règlement intérieur de l'école.</p> <p>- Il donne son avis sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les modalités d'information des familles et des enseignants. • Les classes de nature. • La garde des enfants. • L'organisation de la cantine. • Les activités post et péri-scolaires. • L'hygiène scolaire. • Les conditions de fonctionnement matériel et financier de l'école. • L'utilisation des moyens alloués. • L'utilisation des locaux scolaires. • Les projets d'action éducative. • Les conditions d'intégration d'enfants handicapés. <p>- Il est informé sur :</p>
---------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> • La composition des classes. • Le choix des manuels scolaires et matériels pédagogiques. • L'organisation des rencontres professeurs des écoles-parents. <p>- Il donne son accord à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles. • L'aménagement pour une durée limitée de l'organisation du temps scolaire. 				
<p>Liste présentée et élue :</p>	<table border="1" data-bbox="539 241 1453 595"> <thead> <tr> <th data-bbox="539 241 1018 293">TITULAIRES</th> <th data-bbox="1018 241 1453 293">SUPPLEANTS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="539 293 1018 595"> <ul style="list-style-type: none"> • Mme CAILLOCE • Mme ROGAZY • Mme SCOMPARIN • Mme MICHELLOD • M. TARDY • Mme GONZALES • Mme GRANIER • Mme CHEVALIER • Mme CHAZE MAURY • Mme LETELLIER • Mme LEDREFF </td> <td data-bbox="1018 293 1453 595"> <ul style="list-style-type: none"> • M. PLISSON • Mme PHETMANIVONG • Mme BELIN • Mme LENTREIN • M. HAMDAOUI • Mme SOLDAN • Mme KIRAL • Mme CHIAVARO • M. CHAUVEL </td> </tr> </tbody> </table> <p><i>En cas de vote, il doit y avoir autant de parents que d'enseignants, pas plus.</i></p> <p>RESULTATS DES ELECTIONS :</p> <p>Taux de participation 2016 : 44,57%</p> <p>Taux de participation 2017 : 50,23 %</p> <p>Taux de participation 2018 : 50,32 %</p> <p>Nombre de sièges à pourvoir : 11</p> <p>Liste élue avec 100 % des voix.</p>	TITULAIRES	SUPPLEANTS	<ul style="list-style-type: none"> • Mme CAILLOCE • Mme ROGAZY • Mme SCOMPARIN • Mme MICHELLOD • M. TARDY • Mme GONZALES • Mme GRANIER • Mme CHEVALIER • Mme CHAZE MAURY • Mme LETELLIER • Mme LEDREFF 	<ul style="list-style-type: none"> • M. PLISSON • Mme PHETMANIVONG • Mme BELIN • Mme LENTREIN • M. HAMDAOUI • Mme SOLDAN • Mme KIRAL • Mme CHIAVARO • M. CHAUVEL
TITULAIRES	SUPPLEANTS				
<ul style="list-style-type: none"> • Mme CAILLOCE • Mme ROGAZY • Mme SCOMPARIN • Mme MICHELLOD • M. TARDY • Mme GONZALES • Mme GRANIER • Mme CHEVALIER • Mme CHAZE MAURY • Mme LETELLIER • Mme LEDREFF 	<ul style="list-style-type: none"> • M. PLISSON • Mme PHETMANIVONG • Mme BELIN • Mme LENTREIN • M. HAMDAOUI • Mme SOLDAN • Mme KIRAL • Mme CHIAVARO • M. CHAUVEL 				
<p>Vote du règlement intérieur :</p>	<p>Voir cahier de correspondance.</p>				
<p>2 – L'ECOLE :</p>					
<p>Présentation de l'équipe pédagogiques et leurs partenaires :</p>	<p>Ecole :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipe : <ul style="list-style-type: none"> - Enseignants : 13 - ATSEM : 9 - AVS : 3 Planning AVS - Secrétaire : 0 • Périscolaire : <ul style="list-style-type: none"> • Cantine : Mme Mangon • garderie : Mmes Squinabol, Briffaz, <p>Rappel (Mme BRIFFAZ) : Il y a deux temps d'accueil différents le midi :</p> <p>- La garderie, laquelle est ouverte jusqu'à 12h30 et pas au-delà. Les enfants sont récupérés.</p> <p>- La cantine, laquelle est ouverte de 11h30 à 13h30. Les enfants ne sont pas récupérés.</p> <p>Certains parents l'ignorent et ne remplissent pas correctement les papiers.</p> <p>PARTENAIRES :</p> <p>Mairie :</p> <p><u>Mme Le Maire</u> : Mme VANSONN, <u>Adjointe aux affaires scolaires</u> : Mme LE NAOUR</p> <p>◦ Crédits de fonctionnement :</p> <table border="0"> <tr> <td>- fournitures scolaires,</td> <td>- MOBILIER</td> </tr> <tr> <td>- informatique,</td> <td>- BÂTIMENTS, ...</td> </tr> </table> <p>◦ Accompagnement et entretien des locaux : ATSEM, services techniques...</p> <p>AEM (Amis Ecoles Marnaz) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AG : jeudi 27 septembre : des parents présents cette année, puis semaine suivante, élection du bureau. • nouveau bureau : <u>Président</u> : M. FOTIA / <u>Trésorier</u> : Christophe GARIN / <u>Secrétaire</u> : Laurent BEYNET • crédits (700 euros/classe), d'autres lignes (spectacles, matériel pédagogique ...) <p>DDEN : Mme PICHON :</p> <p>- le DDEN veille au confort matériel et intellectuel des enfants. à ce titre, il signale dans ses rapports destinés aux autorités publiques compétentes, ce qui lui paraît néfaste à l'accueil, à l'éducation des élèves ainsi qu'à leur sécurité et celle des enseignants, au confort également des ADULTES (chauffage, autre ...)</p> <p>- le DDEN, partenaire de l'école publique, témoigne son attachement aux principes de laïcité fondés sur la liberté de conscience, l'égalité ... Il est un partenaire qui assure la jonction entre parents-enseignants-élus et élèves.</p>	- fournitures scolaires,	- MOBILIER	- informatique,	- BÂTIMENTS, ...
- fournitures scolaires,	- MOBILIER				
- informatique,	- BÂTIMENTS, ...				

3 – BILAN DE RENTREE :

Situation de rentrée :		PETITS	MOYENS	GRANDS	TOTAL
	Mme DEPERY	21			21
	M.Fourtemberg/Mme MENSA	23			23
	Mme Goujat	23			23
	Mme Randrema	23			23
	Mme Laporte		24		24
	Mme Claret		24		24
	Mme Valldecabres		24		24
	Mme Charveron		9	14	23
	Mme Cartier			24	24
	Mme Rousseau			24	24
	Mme Mazeau/Roche			23	23
	Total	90	81	85	256

Années	Effectifs attendus	Effectifs réels	Ecart type
2015/2016	228 élèves	233 élèves	+ 5
2016/2017	206 élèves	236 élèves	+ 30
2017/2018	203 élèves	241 élèves	+ 38
2018/2019	248 élèves	258 élèves	+ 10

4- DIVERS

Projets :	- Classes chantantes ???? - Petites foulées grandes-sections - Evaluations, livret scolaire
Spectacle :	Spectacle de Noël : Au pays de Noël, Les'arts vivants prix : 1062,50euros Vendredi 14 décembre, au matin (2 représentations) Vendredi 21 décembre : goûter de Noël (AEM) : - Goûter - Cadeaux (AEM) - Père-Noël
Santé scolaire :	- visite des moyens, quelques PS (Pmi) - Visite des grandes-sections (dates ?)

5- SECURITE, TRAVAUX

	<p><u>PPMS Risques majeurs :</u></p> <p>- Alerte au feu : Exercice d'évacuation : le 08/10, 9h00 2'55 minutes en élémentaire, 3'05 minutes en maternelle.</p> <p>- Confinement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réactualisé avec mme beruard : Des zones avec des caisses (poste, lampe, sacs poubelles, essuie mains, mouchoirs, stylos, ciseau, scotch marron, PPMS simplifié, boîte à pharmacie, feuillets absents, soins, • Réapprovisionnement du stock d'eau • Signal distinct : Signal discontinu : 3 émissions d'une durée de 20'', séparées d'1 intervalle de 5'' (corne de brume : retransmission du signal national (3 fois une minute séparé de 5''). Signal préfecture et/ou Mairie <p><u>PPMS Intrusion :</u> Réunion de travail : mardi 2/10 Exercice le 15/10, 9h00.</p> <p>Rappel : VIGIPIRATE : Mail du 21/10/2014 : demande de forte vigilance imposée par l'évolution du contexte international et des menaces qui l'accompagnent (terrorisme, autre ...) Dans tous les cas, il est demandé <u>aux parents de ne pas venir chercher les enfants, et de ne pas encombrer les lignes téléphoniques.</u></p> <p>A la demande des parents d'élèves, un mot sera rédigé après chaque exercice pour avertir les parents et leur permettre de discuter, rassurer (si besoin) et répondre aux questions de leurs enfants.</p>
--	--

6 – QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR :



Rappel : Questions transmises au bureau 15 jours auparavant (exception pour le premier conseil). Seules les questions à l'ordre du jour sont traitées. Cette année, mot dans les cahiers. Réunion, ...

QUESTIONS :

- 1) Y a-t-il un document technique contre l'amiante pour l'établissement scolaire et la cantine du centre ainsi que pour la garderie ?

Il existe bien un document technique contre l'amiante. Tous les contrôles ont été fait et des contrôles pour la qualité de l'air vont être effectués.

- 2) Combien de temps attendent les maîtresses ou maîtres avant d'envoyer les enfants à la garderie ? Serait-il possible d'avoir 5 à 10 min supplémentaires entre les 2 sites pour faciliter la récupération des enfants pour les parents devant être sur 2 sites différents à seulement 5 min d'intervalles? ou serait-il envisageable qu'une personne puisse accompagner les enfants les plus jeunes entre l'école des sages et celle du centre via le trajet piétons ?

Au sujet du temps que peuvent attendre les maîtresses ou maîtres avant d'envoyer les enfants à la garderie cela ce fait en fonction des enseignants certains vont attendre plus longtemps que d'autres et surtout si les retards sont réguliers . Il faut aussi que les parents pensent que les enseignants ont des impératifs personnels tout comme les parents après leur journée de travail donc un retard peut arriver mais cela ne doit pas être répétitif. A cela ce regroupe la question des horaires entre les deux sites scolaire de Marnaz; La représentante de la municipalité présente a répondu qu'un projet de chemin doux (cheminement à pied de l'école des sages à celle du centre) est en cours de réflexion ainsi que les aménagements nécessaires pour ce projet. Mais malheureusement le changement d'horaire pour rajouter 10 min de décalage entre les 2 sites ne sera probablement pas possible.

- 3) Serait-il possible de faire une [notice d'explication](#) pour les élections des parents d'élèves? En effet suite au dépouillement nous avons pu constater que beaucoup de parents avaient entourer les noms parents d'élèves volontaires de leur propre classe.
Serait-il possible de coller la partie supérieur des papiers pour le retour des questions dans la cahier des enfants? Beaucoup de papiers sont perdus en cours de route, et peu de parents lisent les feuilles volantes dans les cahiers contrairement à quand elles sont collées.

Pour la notice d'explication pour les élections le directeur nous a proposé que nous parents d'élèves travaillons dessus comme nous sommes les principaux concernés. Du coup, nous pourrons en parler lors de notre prochaine réunion. Et oui , la partie supérieur pour le retour des questions pourra être collé dans le cahier des enfants.

- 4) Y-a-t' il la possibilité d'avoir une meilleure organisation quand une nouvelle classe ouvre? Car les enfants font 2 rentrées et la classes pas forcément adaptée par conséquent.

Pour la question sur l'organisation quant à l'ouverture d'une nouvelle classe, l'école ne peut rien n'y faire car même si le projet d'ouverture de classe est discuté avant la fin de l'année scolaire, le service académique attend les chiffres des effectifs de la rentrée pour valider l'ouverture par conséquent cela entraine également des contraintes pour nous parents comme pour les enseignants et le directeur.

A Marnaz , les deux école sont classées en RRS (réseau de réussite scolaire) ce qui permet un possible ouverture de classe au-delà de 25 élèves par classe.

- 5) Serait-il possible d'aménager un temps et un espace plus propices au repos de l'après-midi pour les moyennes sections?

Pour l'aménagement d'un espace et d'un temps plus propice au repos de l'après-midi pour les moyennes sections cela n'est pas possible . En effet, l'école ne possède pas les locaux pour, mais dans les classes concernées, les enfants ont tous un moment de repos et un tapis qu'ils installent dans la classe, il y a donc la possibilité pour ceux qui en ont besoin de dormir.

- 6) Y a-t-il des cours d'éducation sexuelle à la maternelle ?

Il n'y a aucun enseignement de la sexualité à l'école maternelle.

Compte-rendu : Le conseil d'école est présenté sous la forme d'un diaporama.

La séance est levée à 20h00.

Le compte-rendu de ce Conseil d'école sera affiché sur les panneaux d'affichages (école maternelle, élémentaire et garderie) et sera diffusé sur le site de l'école. Mots dans les cahiers de correspondance.

Le 16 / 10 / 2018, à Marnaz

M.FOURTEMBERG

Directeur d'école - Circonscription Cluses - Année 2018-2019